

AGC TOITURE SASU



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 08 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 janvier 2022 sous réserves d'incidents

ACG TOITURE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 32 000 Euros
Siège social : 361 route d'Orange
84250 LE THOR

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé et contrat d'apport en date à Avignon du 29 décembre 2021 enregistrés à AVIGNON le 30 décembre 2021 sous les mentions dossier 2021 00080684 réf 8404P01 2021 A 04610, il a été constitué une société par actions simplifiée à associé unique ayant les caractéristiques suivantes:

DENOMINATION : ACG TOITURE

SIEGE SOCIAL : 361 route d'Orange LE THOR (84250)

OBJET : activité de couverture, d'isolation, charpente, nettoyage divers, petite maçonnerie.

DUREE : 99 ans

CAPITAL SOCIAL : 32 000 Euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées. Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.



Ecrit par Echo du Mardi le 10 janvier 2022

CLAUSES RESTREIGNANT LA TRANSMISSION DES ACTIONS :

Agrément de toute transmission d'actions par décision collective extraordinaire.

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE :

Monsieur Gilles CARRARA, demeurant 361 route d'Orange à LE THOR (84250), exerce les fonctions de Président

IMMATRICULATION : Greffe d'Avignon.

Pour avis, le Président

3952722

Publié le 10/01/2022